

INFORMATIONS DE RENTREE

Année scolaire 2018/2019

Ecole Primaire Louis-Massignon Bouskoura 2

Le directeur, les enseignants et le personnel de l'école Louis-Massignon Bouskoura 2 sont heureux de vous retrouver pour cette nouvelle année scolaire.

1 -Rentrée scolaire :

La rentrée scolaire aura lieu le mardi 4 septembre à 8h15 pour tous les élèves de la Moyenne Section au CM2.

Pour les élèves de PS, un accueil individualisé est organisé du mardi 4 septembre au vendredi 7 septembre selon des modalités qui seront communiquées ultérieurement aux familles concernées par voie d'affichage.

2 -Organisation de l'école :

Directeur de l'école : M. Thierry BURLION

Secrétaire Gestionnaire : Mme Mounia LAHRICHI

Gardiens : M. Zacharia EL MOUDA et M. Abdelkabar DAHIOUI

Responsable périscolaire : M. Tarik EDDAOU

BCD : Mme Tiphonie GAHINET et Mme Kenza CHOUKRI

Au rez-de-chaussée

PS Mme Annick VEISON avec Mme Meriem EL BRAHMI (ASEM) Salle M209

MSA Mme Julie ROUSSEL avec Mme Wafâa EL KHAZZARI (ASEM) Salle M204

MSB Mme Imane BENTALEB avec Mme Hasna OUZAKRI (ASEM) Salle M208

MSC Mme Zineb KADIRI avec Mme Hanane OUSIAGH (ASEM) Salle M212

GSA Mme Valérie SAID avec Mme Nadia LOUDAGH (ASEM) Salle M202

GSB Mme Anne BEAUMONT avec Mme Hakima TIMAYEN (ASEM) Salle M203

GSC Mme Zahra KADOURI avec Mme Nadia FAQHANE (ASEM) Salle M207

Au Premier étage :

CPA Mme Betty BURLION Salle E213

CE1A Mme Emilie COIFFARD salle E221

CPB Mme Caroline LAPERNA Salle E215

CE1B Mme Bernadette KAMAL salle E217

CPC Mme Faiza SETTI Salle E214

CE1C Mmes N. LE DAHERON/ Mme I. EARITH S E218

CE2 A Mme Séverine LAHOUCHE Salle E219

CM1A3L M. Christophe BERTIN E202

CE2 B Mme Ibtissam BENBRAHIM salle E220

CM1B Mme Sabine BENETOLLO Salle E204

CE2 C Mme Maryline EL BOUADILI Salle E216

CM1C Mme Nathalie BIRHY Salle E206

CM2A3L M. Aurélien RANNOU Salle E211

CM2B M. Jérôme LAHOUCHE Salle E210

CM2C M. Olivier ESPINASSE Salle E208

Professeurs de langue arabe :

M. Samir IDAMIA
Mme Ahida ABAKARIM
M. Mohamed BARGUINOU
Mme Jamila AOUAD
Mme Naima BERHIL
Mme Asmaa IDAMIA

Professeures de langue anglaise:

Mme Asmae HERBZI
Mme Ibtissam JADIRI
Mme Carmen ROBLES
Mme Sara JIBET

2 -Horaires de l'école :

Les cours se déroulent les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h15 à 12h15 et de 13h45 à 15h45 ;
Le mercredi de 8h15 à 12h15.
Les élèves de maternelle et de CP n'ont pas cours le vendredi après-midi.
Les élèves de PS n'ont pas cours le lundi après-midi et le vendredi après-midi.

Merci de veiller à ce que votre enfant arrive à l'heure.

3 -Règles de fonctionnement :

L'entrée et la sortie des élèves s'effectuent par le portail « maternelle » et le portail « élémentaire » ouvrant sur la « Rue Massignon ».

Les enfants de maternelle sont déposés et repris dans les classes à la fin de chaque journée (ou demi-journée) par les parents ou par toute personne nommément désignée par eux, par écrit et présentée par eux à l'enseignant. Un système de badge, autorisant l'accès à l'école, sera rapidement mis en place.
En maternelle, le portail est ouvert 10 minutes avant le début des cours pour l'arrivée des élèves. Il est ouvert 5 minutes avant la fin des cours pour le départ des élèves.

Les parents d'élèves des classes élémentaires ne sont pas autorisés à entrer dans l'école pour déposer ou reprendre leurs enfants. Une fois passée la grille, les enfants sont en sécurité et sous notre responsabilité.
En élémentaire, le portail est ouvert 10 minutes avant le début des cours pour l'arrivée des élèves. Il est ouvert à la fin des cours pour le départ des élèves.

Pour des raisons de sécurité, aucun passage de la cour de maternelle à la cour de l'élémentaire ne sera autorisé.

Toutes les portes de l'école seront strictement fermées après la sonnerie du début des classes (8h15 et 13h45). Si votre enfant est en retard, il ne sera autorisé à entrer dans l'école que le matin à l'heure de la récréation (10h15) ;

A partir de trois retards constatés à la fin de la garderie ou des activités périscolaires (après 17h30), l'élève sera exclu de la garderie ou de l'activité.

Il est à noter que dix minutes après l'heure normale de sortie, les élèves seront remis aux personnes chargées de la garderie. Les abus seront facturables.

Un rappel au sens civique de chacun est indispensable, dès le premier jour, quant aux règles élémentaires de circulation et de stationnement aux alentours de l'établissement. La sécurité de tous les enfants en dépend.

4 - Service de restauration scolaire :

Le service de restauration scolaire sera effectif pour tous les élèves inscrits **à partir du jeudi 6 septembre.**

Le prestataire est la société ANSAMBLE.

L'inscription se fera en complétant la fiche de renseignements remise à votre enfant que nous vous demandons de remplir rapidement, si cela n'a pas encore été fait.

L'inscription à la restauration est annuelle ou trimestrielle. La possibilité d'apporter son repas n'est pas offerte et aucune dérogation ne pourra être accordée. Le paiement de cette inscription se fait au moment du règlement des frais de scolarité.

Vous pourrez vous inscrire ou vous désinscrire du service de restauration scolaire auprès du secrétariat en respectant les dates limites suivantes :

Le 1^{er} décembre pour le deuxième trimestre

Le 1^{er} mars pour le troisième trimestre.

5 -Service de garderie :

Sous la responsabilité de la société ACTIVKIDS, il sera en place **à partir du mercredi 5 septembre.**

L'accueil se fait le matin de 7h30 à 8h05 et de 15h55 à 17h30 en fin de journée. Il n'y a pas de garderie le midi.

Si cela n'a pas encore été fait, vous recevrez un formulaire spécifique de demande d'inscription.

6- Service de transport scolaire:

Un service de transport scolaire est à votre disposition.

Le prestataire est la société M'DINA BUS.

Quatre lignes sont dédiées aux écoles primaires Louis-Massignon de Bouskoura.

Les inscriptions et les renseignements sont à prendre à l'entrée principale du Lycée Français International Louis-Massignon du 27 Août au 3 septembre de 8h à 16h ou directement au siège de M'Dina Bus (203, Boulevard Bir Anzarane Val Fleuri Mâarif) du lundi au vendredi de 8h à 16h.

7 - Assurance scolaire :

Les élèves sont couverts par l'établissement par une assurance scolaire obligatoire afin que votre enfant puisse participer aux activités organisées dans le courant de l'année par les enseignants hors de l'établissement. Vous trouverez en ligne, sur le site de l'établissement, les prestations proposées par cette assurance. Vous avez bien entendu également la possibilité de souscrire une autre assurance auprès de la société de votre choix.

8 -Rencontres avec les enseignants :

Une réunion de liaison avec l'enseignant de la classe sera rapidement proposée. La date sera communiquée à la rentrée.

Cette rencontre sera l'occasion de vous présenter les projets pédagogiques propres à chaque classe et répondre aux questions qui concernent la vie scolaire de vos enfants.